

La filière pour une échographie de contraste est la suivante:

L'examen ne peut pas se faire si le patient souffre d'une insuffisance cardiaque non contrôlée ou si le patient est en état de décompensation cardiaque.

1/ Pour fixer le RDV :

Envoyer la demande par courrier interne à l'adresse du Prof E Danse en radiologie
Y indiquer le N° de GSM ou de tél pour joindre le patient.

2/ Merci de tenir compte des pré-requis suivants:

Indication d'un tel examen, pour rencontrer les critères de remboursement de l'INAMI :

- bilan d'une lésion focale du foie non caractérisée par une échographie classique, parce que pathologie de surcharge (dans le décours d'une hépatite chronique, stéatose, hémochromatose, cirrhose, ou d'une toxicité médicamenteuse à retentissement hépatique)
- suivi d'un CHC traité par chimioembolisation , alcoolisation ou thermoablation
- échographie du foie et ***IRM avec injection ou CT avec injection*** contre-indiqués et lésion focale à caractériser (ou à exclure).

En cas de souci quelconque, merci de nous contacter (E Danse, 88/1620, A Dragean 88/2907, L. Annet 88/2945, I Nica 88/2933).

Merci pour votre collaboration.

Etienne DANSE